

Déclaration du 23 juin 2022



Au risque de nous répéter, nous vous dirions encore une fois ô combien nous sommes inquiets pour les personnels de l'Education Nationale. Les 127 fiches SST saisies depuis le dernier CHSCTD sont trop souvent des cris d'alerte.

Sans faire un bilan exhaustif des effets sur la santé des personnels des réformes, des modes de management, du manque de personnel et de l'état du dialogue social, la FSU souhaite dans cette déclaration liminaire attirer l'attention et alerter sur de nombreux points.

Concernant la mise en oeuvre de l'Ecole inclusive et l'accueil et prise en charge d'élèves au comportement hautement perturbateur, l'état des lieux de la souffrance des personnels et les carences institutionnelles sont alarmants et largement documentés par les observations aux RSST en constante augmentation. Toutes ces observations sont des signaux d'alerte qui devraient être étudiés et servir de base pour définir et mener une politique de prévention primaire jusque là inexistante. Une grande partie des AESH ayant rempli des fiches subissent des violences physiques et verbales quasi-quotidiennes.

Les problèmes relationnels au sein des équipes (dans le 1^{er} degré) mais aussi avec la hiérarchie (dans le 2nd degré) révèlent des tensions fortes dans les équipes.

Un nombre certain de fiches concerne les difficultés relationnelles avec la hiérarchie dans le 2nd degré : autoritarisme, critiques des collègues et parfois même harcèlement entraîne des arrêts maladie des collègues ou des grèves. Dans un système déjà largement en tension, les collègues ont besoin de bienveillance, d'écoute et de compréhension des difficultés auxquelles ils sont confrontés dans le cadre de leur mission de service public. Sans cela, il y a un risque réel d'incident majeur, effet pervers du déploiement du « management nouveau ».

Sur les 127 fiches, 117 appartiennent à la catégorie des rps, c'est dire s'il est urgent d'améliorer les conditions de travail des personnels. Comprenez bien que pour ces situations, le dispositif ceciriske ne répond absolument pas aux attentes des personnels. En tant que représentants du personnel, nous faisons plus de remédiation que de prévention.

Dans le cadre d'une remédiation, nous pouvons constater des efforts différents : certains IEN ou chefs d'établissement « mouillent leur chemise » quand d'autres répondent avec désinvolture et invitent les collègues à faire preuve de résilience.

Par ailleurs, nous vous interpellons sur les nombreux refus de temps partiel signifiés aux collègues du premier degré et qui auront, nous n'en doutons pas, de nombreuses répercussions l'année prochaine. Ajouté au fait que les collègues du 1^{er} degré n'ont pas encore eu de retour du compte-rendu du rendez-vous de carrière, ne doit-on pas y voir une forme de maltraitance institutionnelle ?

La crise du recrutement que tout le monde peut observer, mais aussi la hausse des démissions et des demandes de ruptures conventionnelles sont les conséquences et les révélateurs des politiques qui ont largement déprécié les métiers de l'Education nationale et qui ont mis la lumière sur le manque d'attractivité, les tensions et la dégradation profonde des conditions de travail. Les déficits en personnels vont se généraliser dans les départements de l'académie à la rentrée prochaine, dégradant encore davantage l'existant. Quelles réponses allez-vous apporter pour anticiper ces situations de crise ? Les déclarations récentes du Président de la République sur une soi-disant école du futur ne vont certainement pas dans le bon sens.